

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDE-VALLÉE TENUE LE 9 FÉVRIER 2026 À 19 h 00 SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE MONSIEUR NOËL RICHARD

Sont présents à la séance, les conseillères et conseillers :

Mesdames Karine Fournier et Sabrina Chouinard

Messieurs : Nelson Fournier, Sylvain Bouchard, Thierry Ratté et Bermans Minville

Assiste également à la séance, madame Ghislaine Bouthillette, directrice générale et greffière-trésorière.

1- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Noël Richard, maire ayant constaté qu'il y a quorum, déclare la séance ouverte à 19 h 00 et souhaite la bienvenue à tous.

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution n° : 2026-041**

Après discussion, il est proposé par Sylvain Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point affaires nouvelles demeure ouvert

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 12 janvier et du 2 février 2026
4. Rapport du maire et des conseillers
5. Correspondance

- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Acceptation des déboursés de janvier 2026 au montant de 136 279,97 \$
 - 6.2 Acceptation de la liste suggérée de paiements au montant de 87 588,34 \$
 - 6.3 Formation d'un comité pour la sélection et l'embauche d'un nouveau chef des travaux publics

- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 8. TRANSPORT**
 - 8.1 Rapport d'ouverture de soumission – Appel d'offres pour fourniture et livraison de diesel

- 9. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9.1 Appel d'offres sur invitation – Installation de vingt (20) compteurs d'eau, avec ou sans acquisition

- 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 10.1 Requête d'opération cadastrale
 - 10.2 Recrutement de deux membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - 10.3 Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

- 10.4 Mandat au notaire – servitude de service et chemin montré à l’originnaire rue du Quai
- 10.5 Frais de déplacement pour le démarchage de dentistes
- 10.6 Projet de borne numérique d’information touristique

11. LOISIRS ET CULTURE

- 11.1 Renouvellement de l’adhésion à l’Unité régionale loisir et sport (URLS)

12. RECONNAISSANCE DU MILIEU

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. AFFAIRES NOUVELLES

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

**3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 12 JANVIER ET DU 2 FÉVRIER 2026 (extra)
Résolution n° : 2026-042**

Après discussion, il est proposé par Nelson Fournier et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

D’approuver les procès-verbaux du 12 janvier et du 2 février 2026 tels que formulés par la greffière-trésorière.

4- RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Monsieur le maire fait le rapport de ses activités du mois dernier.

5- CORRESPONDANCE

Monsieur le maire fait la lecture des correspondances reçues et émises.

6- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**6.1 ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DE JANVIER 2026 AU MONTANT DE 136 279,97 \$
Résolution n° : 2026-043**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2026;

Après discussion, il est proposé par Karine Fournier et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE les déboursés de janvier 2026 au montant de 136 279,97 \$ soient acceptés.

**6.2 ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 87 588,34 \$
Résolution n° : 2026-044**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 5 février 2026;

Après discussion, il est proposé par Bermans Minville et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 87 588,34 \$ et que la greffière-trésorière procède aux paiements.

6.3 FORMATION D'UN COMITÉ POUR LA SÉLECTION ET L'EMBAUCHE D'UN NOUVEAU CHEF DES TRAVAUX PUBLICS
Résolution n° : 2026-045

CONSIDÉRANT QUE le poste de chef d'équipe des travaux publics est à pourvoir et a été affiché;

CONSIDÉRANT QUE des candidatures ont été reçues;

Après discussion, il est proposé par Sabrina Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'un comité de sélection composé de mesdames Ghislaine Bouthillette et Martine Hubert et de messieurs Noël Richard et Sylvain Bouchard soit formé afin d'analyser les candidatures et assurer un processus d'embauche juste et équitable.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRANSPORT

8.1 RAPPORT D'OUVERTURE DE SOUMISSION – APPEL D'OFFRES POUR FOURNITURE ET LIVRAISON DE DIESEL
Résolution n° : 2026-046

CONSIDÉRANT QU'une invitation à soumission a été transmise à deux fournisseurs pour la fourniture et la livraison de diesel;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues :

Soumissionnaire	Marge de profit	Prix
	Diesel 50 000 L	
Harnois Énergies	-0,0820	81 735,73 \$
Groupe Desroches	-0,0339	84 500,88 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse est conforme au devis d'appel d'offres;

Après discussion, il est proposé par Sylvain Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de Harnois Énergie pour la fourniture et la livraison de diesel soit acceptée au coût de 81 735,73 \$.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – INSTALLATION DE VINGT (20) COMPTEURS D'EAU, AVEC OU SANS ACQUISITION
Résolution n° : 2026-047

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder à l'installation de compteurs d'eau dans 20 résidences afin de satisfaire aux exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

Après discussion, il est proposé par Thierry Ratté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE madame Martine Hubert, directrice générale adjointe soit mandatée pour formuler un appel d'offres selon les critères suivants :

- Installation des compteurs d'eau, avec ou sans acquisition;
- Compteurs d'eau de ¾ po de type mécanique;
- Compteurs avec plaque d'interrogation externe;
- Installation au plus tard en septembre 2026.

QUE madame Hubert soit mandatée pour envoyer des invitations par courriel à trois fournisseurs pour l'appel d'offres.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 REQUÊTE D'OPÉRATION CADASTRALE – LOT 5 968 264

Résolution n° : 2026-048

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gérard Joncas, arpenteur-géomètre a soumis un projet de lotissement pour le lot 5 968 264 pour le remplacement de 1 lot par 2, dont le requérant est monsieur Gilles Lavoie;

CONSIDÉRANT QUE le plan de cadastre parcellaire numéro 1422606 est conforme au règlement de lotissement en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de morcellement vise à permettre le remplacement du lot 5 968 264 par les lots 6 719 524 et 6 719 525;

CONSIDÉRANT QUE le motif de la demande est un projet de construction sur le nouveau lot n° 6 719 124.

En conséquence, après discussion, il est proposé par Nelson Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le plan projet d'opération cadastral numéro 1422606 pour le lot 5 968 264 préparé par monsieur Gérard Joncas, arpenteur-géomètre sous sa minute 6976, soit accepté tel que présenté;

QU'UN permis de lotissement soit délivré conformément au plan de cadastre parcellaire numéro 1422606.

10.2 RECRUTEMENT DE DEUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Résolution n° : 2026-049

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) cherche à pourvoir deux postes vacants au sein de son groupe de travail;

CONSIDÉRANT QUE deux personnes, messieurs Jacques-Noël Minville et Jean-François Huet, ont soumis leur candidature à la suite de l'appel aux citoyens fait plus tôt en janvier;

En conséquence, après discussion, il est proposé par Karine Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les candidatures de messieurs Jacques-Noël Minville et Jean-François Huet soient retenues pour combler les deux postes vacants au sein du CCU.

10.3 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)
Résolution n° : 2026-050

CONSIDÉRANT QUE la durée du mandat des membres nommés au sein du CCU, soit madame Léona Brousseau, madame Dominique Richard, monsieur Sylvain Vachon, monsieur Thierry Ratté et madame Karine Fournier, est fixée à deux ans;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement concernant la constitution du comité consultatif d'urbanisme numéro 2006-03, le mandat de chacun des membres est renouvelable sur résolution du conseil municipal;

En conséquence, après discussion, il est proposé par Sabrina Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le mandat de madame Léona Brousseau, madame Dominique Richard, monsieur Sylvain Vachon, monsieur Thierry Ratté et madame Karine Fournier soient renouvelés pour les deux prochaines années.

10.4 MANDAT AU NOTAIRE – SERVITUDE DE SERVICE ET CHEMIN MONTRÉ À L'ORIGINAIRE RUE DU QUAÏ
Résolution n° : 2026-051

CONSIDÉRANT QUE le plan cadastral parcellaire pour le chemin montré à l'originaire rue du Quai a été accepté par la résolution numéro 2025-164 en juin 2025;

CONSIDÉRANT QU'un échange de terrain doit être réalisé avec le propriétaire du 39, rue du Quai pour confirmer le déplacement du chemin;

CONSIDÉRANT QU'une servitude générale doit également être signée pour la conduite d'aqueduc qui passe sur le terrain du 39, rue du Quai et qui alimente trois propriétés;

En conséquence, après discussion, il est proposé par Bermans Minville et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Me Christine Côté, notaire soit mandatée pour réaliser ces deux transactions;

QUE monsieur Noël Richard, maire, et madame Ghislaine Bouthillette, directrice générale soient autorisés à signer tout document requis pour et au nom de la municipalité.

10.5 FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LE DÉMARCHAGE DE DENTISTES
Résolution n° : 2026-052

CONSIDÉRANT QU'il y a actuellement un grand manque de professionnels en soins dentaires sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Nelson Fournier, dentiste à la retraite, a entrepris des démarches pour tenter de recruter des professionnels en soins dentaires en sondant leur intérêt à venir pratiquer et offrir leurs services à Grande-Vallée;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Fournier doit se déplacer à Grande-Rivière dans le cadre de ce mandat;

En conséquence, après discussion, il est proposé par Sabrina Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les frais de déplacement de monsieur Fournier pour son déplacement à Grande-Rivière soient remboursés conformément à la politique en vigueur.

**10.6 PROJET DE BORNE NUMÉRIQUE D'INFORMATION TOURISTIQUE
Résolution n° : 2026-053**

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Gaspésie et le ministère du Tourisme ont lancé un projet d'installation de bornes numériques d'information touristique dans trois lieux d'accueil et de renseignements touristiques sur le territoire gaspésien en 2026;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de la municipalité de Grande-Vallée a été retenue pour l'installation d'une de ces bornes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire parvenir une lettre d'engagement au ministère du Tourisme avant le 16 février pour confirmer son engagement à installer une telle borne sur son territoire et à supporter 10 % des coûts d'exécution du projet;

En conséquence, après discussion, il est proposé par Karine Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE madame Martine Hubert, directrice générale adjointe, soit mandatée pour rédiger la lettre d'engagement et la faire parvenir au ministère du Tourisme avant le 16 février 2026.

11. LOISIRS ET CULTURE

**11.1 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT (URLS)
Résolution n° : 2026-054**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs organismes du milieu bénéficient des services ou du soutien financier de l'URLS;

En conséquence, après discussion, il est proposé par Sylvain Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Grande-Vallée renouvelle son adhésion à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de cent cinquante et un dollars (151 \$) représentant le coût de la cotisation annuelle.

12. RECONNAISSANCE DU MILIEU

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens présents à soumettre leur question.

14. AFFAIRES NOUVELLES

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution n° : 2026-055**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

En conséquence, après discussion, il est proposé par Thierry Ratté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Grande-Vallée lève la séance ordinaire à 19 h 17.

Noël Richard
Maire

Ghislaine Bouthillette
**Directrice générale et greffière-
trésorière**

Je, Noël Richard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.